



Dispositif d'appui
à la **coordination**

MEDECIN COORDINATEUR

Contexte :

Démarrage du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) du Cantal issu de la fusion du Réseau de santé Appui Santé 15 et de la MAIA 15.

Mission principale :

Le titulaire du poste apporte une expertise médicale pour les situations orientées vers le DAC, il est l'interlocuteur médical pour les partenaires qui sollicitent le DAC.

Missions et activités liées au poste :

MISSION 1 : Accompagner et coordonner les parcours de santé

- Apporter une expertise médicale dans l'accompagnement et la prise en charge des patients suivis par le DAC dans une continuité ville-hôpital
- Procéder et participer à l'expertise médico-psycho-sociale des personnes accompagnées en lien avec les coordinateurs de parcours de l'équipe à travers des visites d'évaluation à domicile et lors des réunions d'équipe
- Participer à l'élaboration du Plan personnalisé de coordination en santé (PPCS) en lien avec les professionnels du DAC ou extérieurs
- Participer aux réunions de concertation pluriprofessionnelle
- Répondre aux sollicitations des professionnels, notamment libéraux, sur les situations complexes

MISSION 2 : Participer aux partenariats mis en place par le DAC

- Participer au développement des partenariats du DAC, en particulier dans leur volet médical
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de partenariat et de formation avec les professionnels du territoire ou internes au DAC

MISSION 3 : Garantir le traitement de l'information médicale

- Superviser le partage des informations médicales au sein du DAC
- Garantir l'éthique et la déontologie médicale

Compétences nécessaires :

- Connaissance approfondie du tissu professionnel du territoire
- Expérience du travail en équipe pluriprofessionnelle
- Maîtrise de la réglementation en matière de droits des usagers et de partage d'information
- Connaissance du système de santé et de ses évolutions en cours, dont les partenariats à engager avec les institutions, collectivités et professionnels
- Compétences pédagogiques et de compagnonnage professionnel

Conditions d'exercice et moyens mis à disposition :

- Poste basé à Aurillac
- Temps de travail : 0.20 ETP
- Déplacements réguliers sur le département